

SURPOPULATION DE CERFS

Retour officiel à la case départ

Longueuil, 06 avril 2021 — En lisant un article paru aujourd'hui dans le journal Le Devoir, les élus de l'opposition officielle à Longueuil ont été surpris d'apprendre que la Ville avait finalement mit fin à la démarche de relocalisation de 15 cerfs au parc Michel-Chartrand en retirant le mandat qu'elle avait confié au groupe Sauvetage Animal Rescue (SAR). Selon toute vraisemblance, la Ville aurait procédé ainsi à la suite de l'annonce, le 23 mars dernier, de la création d'une Table de concertation « pour le maintien de l'équilibre écologique et la préservation du parc-nature Michel-Chartrand ». Pourtant, rien dans les communications de la Ville ne permettait de croire que la Ville faisait le choix de retourner à la case départ avec la création de la Table.

Aujourd'hui, les élus de l'opposition déplorent un manque de transparence et demandent qu'un état des lieux soit rendu public afin de répondre à toutes les questions.

« J'avais moi-même interrogé publiquement les implications de cette table pour le mandat confié à SAR, sans toutefois recevoir de réponse. Je suis amèrement déçu d'apprendre aujourd'hui par l'entremise des médias que des décisions ont été prises sans en informer les élus et les citoyens. Sur un dossier aussi sensible, la Ville doit être claire sur la suite des choses. Qu'arrivera-t-il avec la population de cerfs au parc Michel-Chartrand en 2021? Est-ce que les investissements prévus pour le reboisement du parc sont reportés? Les élus et les citoyens ont le droit de savoir », a déclaré la conseillère du district LeMoyne de Jacques-Cartier, Colette Éthier.

Création d'une Table de concertation

Rappelons que les élus de l'opposition dénonçaient en novembre dernier l'absence d'un processus de consultation d'experts et des citoyens en amont entre la Ville et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Madame Éthier, exprime maintenant le désir de tous les élus de l'opposition pour que, cette fois, la Ville ne rate pas l'occasion de réunir tous les groupes qui ont des solutions à proposer pour notre future stratégie de la faune.

« Considérant que la surpopulation des cerfs en milieu urbain est un enjeu complexe qui soulève des passions auprès de plusieurs groupes aux intérêts très variés, l'élaboration d'une stratégie ne devrait pas être un processus fermé. Au contraire, il est crucial que le processus soit aussi ouvert et transparent que possible en impliquant les citoyens et les médias dès le début du processus. Or, c'est incontestablement un aspect qui a cruellement manqué l'automne dernier. », a commenté Madame Colette Éthier.

La conseillère conclut en rappelant tous les efforts bénévoles déployés par SAR, les experts et les citoyens pour la relocalisation des cerfs.

« Je souhaite sincèrement que leur travail soit mis à contribution dans le cadre des travaux de la Table de concertation pour élaborer une alternative pérenne à l'abattage de cerfs au parc Michel-Chartrand. Ayons cette fois la préoccupation de faire les choses différemment en innovant dans nos pratiques. », a conclu Madame Colette Éthier.